

COMPTE RENDU

COMITE DIRECTEUR DU 4 OCTOBRE 2008

ORDRE DU JOUR

8 h : réunion des commissions

9 h : début de séance du comité directeur

1. Rapports des Commissions, de la Direction technique, du Secrétariat depuis la dernière réunion de juin

2. Refonte des statuts et règlements

vote

- Projet de statuts et règlement intérieur (textes d'ensemble)

- Proposition de choix optionnels

Documents envoyés par mail le 23/09/2008

3. Intervention de Dominique Mereuze – Président de la FFPLUM

4. Commission assurances : calendrier (appel d'offre licences 2010-2012)

5. Règlement financier et appels d'offres

vote

Documents envoyés par mail le 12/09/2008 par M. Lebertois

6. Commission médicale :

- Approbation du règlement médical fédéral

vote

- Formation des escortes et représentant FFVL pour les contrôles anti-dopage

Cf. documents remis avec l'ordre du jour

7. Prise de licence en ligne : choix politiques

vote

8. Site internet

9. Approbation du compte rendu du CD du 21 juin 2008

vote

Documents envoyés par mail le 18/08/2008

10. Affiliations

11. Divers

- Information Ligue de la Réunion (document remis avec l'ordre du jour)

Le comité directeur (CD) :

Jean-Claude Bénintende, , Kevin Bonnenfant, Jean Philippe Bourdeaux, Pierre Braëms, Pascal Cantenot, Hubert Dessaint, François Duchesne de Lamotte, Cédric Estienne, Jérôme Evrard, Jeff Fauchier, Véronique Gensac, Franck Izoard, Vincent Lacour, Jean-Claude Messmer, Muriel Olivier, Thomas Sénac, Marion Varner.

La Direction technique nationale :

Yves Goueslain, Alain Girard

Les représentants de commission :

Christian Chevalier (Refonte des statuts et règlements), Monique Lebertois et Daniel Bellier, (Financière),

Invités :

Rémy Amisse (club des Piafs, ligue Ile de France), Dominique Mereuze, (Président de la FFPLUM)

Jean Pierre Lame, (commission des assurances)

Les présidents de ligue et CDVL : Yves Dupin (Basse-Normandie), Bruno Ferry- Wilczeck (PIDF), Gabriel Pucci (PACA), Michel Duquesne (réunion cerf-volant), Yves Gilles (Languedoc Roussillon)

Le secrétariat :

Sophie Maurel, Brigitte Marchese

Excusés

Jérôme Ferreri - Rémy Kauffmann, Philippe Marck, Jérôme Sorrel, Vincent Danel,

Pouvoirs

De Rémy Kauffmann à François Duchesne de Lamotte,

De Jérôme Sorrel à François Duchesne de Lamotte,

De Yves Houalet à Muriel Olivier

Absents

Olivier Blanc, Henri Prieur

En préambule, Jean Claude Bénintende attire l'attention des participants sur le respect des consignes concernant l'intendance des comités directeurs. En effet, compte tenu des pertes de temps et surcoûts engendrés par des réservations hors délai, les membres qui ne s'en tiendront pas aux dates limites fixées, assumeront leur hébergement et restauration à leurs frais.

COMMISSION COMMUNICATION (intervenant : Véronique Gensac)

Le prochain Vol Passion sortira en fin d'année et sera diffusé à tous les licenciés ; au sommaire notamment : les vœux du président ainsi que l'annonce de l'Assemblée Générale. La date limite de remise des articles est fixée à fin octobre. La newsletter « Nouv'ailes » a repris du service et le principal projet actuellement porte sur la réorganisation du site internet.

COMPETITION PARAPENTE ET INFORMATIQUE (intervenant Kevin Bonenfant)

L'édition 2008 a été un très bon crû pour le parapente grâce aux championnats d'Europe ; les candidats pour l'organisation d'événements nationaux restent cependant toujours difficiles à recruter.

Deux chantiers sont en cours : la licence en ligne et la révision du site internet. La Commission informatique manque toutefois de participants actifs. Yves Dupin et Vincent Lacour se proposent.

LES LIGUES

Gaby Pucci, Président de la ligue Paca, et membre de l'APL, met l'accent sur la compétition kite en pleine expansion, et qui mérite d'être structurée.

Yves Gilles, président de la ligue Languedoc Roussillon, signale l'ouverture de 4 zones de kite. Un des sujets préoccupants reste l'extension du Parc des Cévennes qui menace de restreindre la pratique du vol libre. Par ailleurs, dans le cadre de l'opération « 100 voiles pour décoller », 41 professeurs ont été formés et sont opérationnels.

Yves Dupin, pour sa part, est engagé dans l'activité cerf-volant, le treuil et l'action « handi. »

COMITE NATIONAL DELTA (intervenant : Cédric Estienne)

Cédric dresse un bilan de l'activité delta et évoque le Mondial 2009. Des formations treuil restent à réaliser et, avec 1000 deltistes pratiquants, la vie associative est en baisse de régime. Le musée du vol libre a déménagé à Laragne, mais les nouveaux coûts de location sont élevés.

Les Assises du delta organisées par Jean-Philippe Bourdeaux à Mévouillon les 15 et 16 novembre auront pour objectif de définir le plan d'action pour l'année 2009

COMMISSION ESPACES DE PRATIQUE ET TRESORERIE (intervenant Thomas Sénac)

Thomas fait état d'une trésorerie normale à la FFVL.

Par ailleurs, la vie des sites et espaces de pratique est marquée par le dossier des parcs nationaux et la défense des droits des pratiquants du vol libre. D'autre part, certaines subventions ne sont toujours pas définies.

COMMISSION TECHNIQUE ET SECURITE (intervenant Marion Varner)

L'actualité de la commission est axée sur les travaux relatifs à l'accidentologie. L'objectif est de faire remonter l'information via Vincent Lacour. La norme européenne se modifie du fait de l'évolution du matériel. Les forums s'activent à ce sujet et pas moins de 3 laboratoires tests coexistent actuellement en Allemagne.

COMMISSION TREUIL (intervenant Muriel Olivier)

Cinq formateurs nationaux sont actifs à ce jour, un 6^{ème} serait le bienvenu ! L'objectif est de développer l'autonomie des clubs dans la formation de leurs treuilleurs. Il existe toutefois un problème de correspondance entre l'ancien et le nouveau diplôme. Quarante treuils aux normes sont officiellement déclarés à ce jour au niveau national. Le chantier en cours porte sur l'avancement du dossier « treuil remorqué ».

Muriel souhaite que le formulaire de déclaration des treuils sur internet soit rendu accessible à la saisie (et pas seulement disponible en format PDF)

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (intervenant Yves Goueslain)

La DTN est actuellement constituée de 10 cadres techniques d'état, le but étant d'augmenter ce nombre. Alain Girard, issu de la Direction Jeunesse et Sport de Caen, est venu renforcer l'équipe dans le secteur du cerf-volant et dans la gestion du quart nord ouest de la France. Le cadre fédéral François-Xavier Lauri a été licencié par la ligue de la Réunion.

Le bilan 2008 de la DTN est marqué par :

- De bons résultats dans les championnats delta et parapente
- L'implication constante dans le dossier des parcs nationaux
- La mise en route de la licence en ligne et le dossier de renouvellement des écoles, grâce à la participation de Fred Escriba
- Le lancement du partenariat avec AlpEnergie
- La définition des objectifs pour la prochaine olympiade et le dossier de renouvellement des délégations, avec le rajout éventuel du speed riding en tant que discipline à part entière. A signaler que le kite est également convoité par la Fédération Nationale de Voile.

La décision concernant la reconnaissance en tant que « sport de haut niveau » interviendra en même temps que le renouvellement des délégations, d'ici la fin de l'année 2008.

PARTENARIAT ALPENERGIE (intervenant Jean-Claude Bénintende)

Le Président évoque le partenariat avec le groupe GDF SUEZ au travers de sa marque AlpEnergie. Il remercie la DTN pour son efficacité lors des opérations de lancement à la Baule. De gros clients du groupe s'étaient déplacés pour l'occasion et la couverture médiatique a été particulièrement satisfaisante avec notamment un reportage d'1mn40 sur TF1 au cours du journal de 20 H. AlpEnergie souhaite organiser prochainement un événement dans le sud de la France et ainsi drainer des clients susceptibles de devenir des partenaires du kite.

LE SECRETARIAT (intervenant Sophie Maurel)

Le secrétariat, marqué par des rotations de personnel ces derniers temps, espère une bouffée d'oxygène avec le lancement de la prise de licence en ligne.

Au 30 septembre, la FFVL comptait 32 825 licenciés (soit une augmentation de 3,46 % par rapport à 2007). Les répartitions sont stables d'une année sur l'autre et 39 licences en ligne ont déjà été enregistrées, au 4 octobre, pour l'année 2009.

Les missions en cours portent sur la préparation de l'assemblée générale et le bouclage de la comptabilité générale.

COMMISSION FORMATION (intervenant Pierre Braëms)

Pierre s'implique toujours dans la formation parapente, tous cursus confondus. La tendance générale est à la régionalisation. La partie « jeunes » a été prise en charge par Véronique Gensac. Le mouvement sportif a tout à gagner d'une participation active et d'un retour d'expériences de tous les intervenants.

GROUPE DE TRAVAIL « HARMONISATION DES COTISATIONS » échéance 2010

(intervenant Franck Izoard)

Le problème est de définir exactement les objectifs, de redéfinir le rôle de chacun et de communiquer sur le rôle de la Fédération car il existe des incompréhensions, notamment au sujet de l'utilisation de l'argent du licencié.

Intervenant : Vincent Lacour

Ce dernier est volontaire pour travailler sur les retours d'expériences et la transversalité ainsi qu'au sein de la commission informatique.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE (intervenant Jean Claude Messmer)

Un questionnaire a été envoyé à plus de 500 clubs. Des retours sont attendus prochainement et seront publiés dans le Vol Passion de décembre.

COMITE CERF VOLANT (intervenant : Hubert Dessaint)

Le cerf-volant va sans doute connaître un renouveau avec l'arrivée d'Alain Girard. Les juges planchent sur les formats 2009 notamment pour les jeunes. A signaler que la France a obtenu de très bons résultats lors de la coupe d'Europe.

COMPETITION KITE (intervenant Jérôme Evrard)

Il se pose le problème de la surperposition des épreuves et la gestion des résultats. Il y a un travail à faire sur la lisibilité des règlements, l'harmonisation des formats de course, l'organisation des épreuves, l'élargissement du classement des compétiteurs (au-delà de 3). L'appel à bénévoles est globalement peu entendu...

COMMISSION FINANCIERE (intervenant Monique Lebertois)

Présentation du travail effectué, avant passage au vote.

COMMISSION REFONTE DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

(intervenant : Christian Chevalier)

Il s'agit du plus grand débat de ce comité directeur, sur le fond comme sur la forme.

Ce chantier sera suivi d'une démarche identique pour les ligues et comités départementaux puis pour les règlements disciplinaires.

Sur les textes proposés, il n'est pas possible de faire de vote partiel. Soit les modifications sont globalement acceptées, soit les présents statuts restent en vigueur. L'approbation des textes doit, quoiqu'il en soit, être suivie d'une action pédagogique importante destinée à expliquer l'esprit des Statuts et Règlements.

Les modifications décidées sont récapitulées comme suit :

Le Comité directeur a passé en revue tous les articles du projet des statuts et du règlement intérieur.

Les articles suivants ont été modifiés :

STATUTS

Art1.2.1 : associations et OBL : rajout de texte + formulation à proposer par la commission concernant les organismes à but lucratif

Art1.3.1 : licences : rajout de texte (souscription de la carte compétiteur : dans les conditions prévues dans le règlement compétition)

VOTE : faut-il ou non maintenir l'obligation que les structures licencient tous leurs membres ?

17 OUI – 4 ABSTENTIONS

Art 2.1.2 : rôle de l'assemblée générale : rajout de la phrase « l'AG décide, oriente et contrôle la politique générale de la FFVL ».

Art 2.1.4 : quorum et représentation : modification de texte (les délibérations de l'AG sont adoptées à la majorité relatives des VOIX présentes ou représentées) + modification de texte (représentants des ligues)

Art 2.1.5 : procès verbaux : suppression de la publication « bulletin fédéral »

Art 2.2 les instances dirigeantes : suppression de la notion de licence PRATIQUANT

Art 2.5 : révocation du comité directeur. Après débat constructif, la commission proposera une rédaction faisant mention :

- de la notion d'appel à candidature, avec précision des délais de dépôt
- de la prise en compte du nombre de voix (et non de membres)

Art 3.1 : ligues régionales et comités départementaux : suppression de la phrase « les présidents des CDVL sont membres de droit avec voix délibérative du conseil d'administration de la ligue à laquelle ils appartiennent ».

REGLEMENT INTERIEUR

Art1 – charte de bonne conduite : modification mineure de formulation

Art2.1.2 – conditions d'affiliation : rajout d'un paragraphe concernant les CEVL (à formuler par la commission)

Articles 2 : agrément des organismes à but lucratif : article à revoir

Art3.1.2 : ordre du jour de l'assemblée générale : modification de la date de réception des sujets complémentaires à mettre à l'ordre du jour

Art3.4 : élection du président : rajout d'un paragraphe si le président n'obtient pas le minimum de 50% des suffrages exprimés

Art 4.2 : comité directeur : rajout du nombre de pouvoirs possibles par personne

Art4.3.2 et 4.3.3 : transfert du paragraphe « il est responsable de la gestion des ressources humaines » de l'article 4.3.3 vers le 4.3.2

Art5.3 : ressource : modification mineure de formulation

Art5.4 : assemblée des présidents de ligues : modification du nombre de pouvoirs de représentativité

Art 7.2 : commission formation : article à revoir par la commission

VOTE GLOBAL / VOTE DE PRINCIPE

Conformément aux débats, la commission de refonte des statuts et règlements rédigera une nouvelle version des textes qu'elle soumettra par mail au comité directeur.

Il est demandé aux membres du CD d'accuser au minimum réception du mail.

Par ailleurs, le projet global ne remettant fondamentalement en cause les textes actuels, il est proposé de soumettre l'ensemble au vote de l'assemblée générale du 28 mars prochain (abandon du projet d'une assemblée générale spécifique en décembre).

Résultat du vote : OUI A L'UNANIMITE

Intervention de Dominique MEREUZE, Président de la FFPLUM

et également Président de la CNFAS

Il nous expose le rôle de l'UFEGA, Union des Fédérations gestionnaires d'Assurances, au moment où la FFVL doit lancer un nouvel appel d'offres en matière d'assurances. Le but de ce regroupement entre fédérations est la mutualisation en vue d'obtenir des tarifs préférentiels et le développement des passerelles entre les différents sports aériens.

L'UFEGA propose un tronc commun d'assurances constitué de la protection juridique, l'assistance rapatriement, la responsabilité civile et l'individuelle accident + les risques terrestres. Ce tronc commun est assorti de conditions particulières pour toutes les autres garanties, avec des contrats spécifiques pour chaque organisme adhérent. Il s'agit, juridiquement, un partenariat avec l'assureur.

Les avantages retirés tout comme les prises de risques sont partagés mais avec des « balises de sécurité ».

Quelques chiffres :

- 2 760 000 € de primes versées en 2007
- 88 % des licenciés passent par le contrat fédéral
- Le tarif de l'individuelle accident est de 20 €/an
- Le tarif de l'assistance rapatriement de 2,25 €/an

Pour plus d'information, possibilité de télécharger le guide de l'assurance sur

www.ffplum.fr, prise de licence

COMMISSION DES ASSURANCES : calendrier concernant l'appel d'offres, licences 2010/2012

L'appel d'offres individuel à courtier a été lancé. Le recours à des courtiers étrangers est possible.

L'appel d'offres aux compagnies d'assurances aura lieu même si la FFVL rejoint l'UFEGA ; Le rétroplanning est serré dans la mesure où tout doit être bouclé pour juin 2009.

REGLEMENT FINANCIER ET PROCEDURE D'APPELS D'OFFRES (intervenants Monique Lebertois et Daniel Bellier)

Les documents proposés sont approuvés à l'unanimité.

REGLEMENT MEDICAL FEDERAL (intervenant François Duchesne de Lamotte)

Le document proposé est approuvé à l'unanimité.

Concernant la formation des escortes et représentants FFVL pour les contrôles anti-dopage, la mission consiste à trouver des candidats et à les former. Cela fera l'objet d'un vote au prochain comité directeur du mois de décembre

PRISE DE LICENCE EN LIGNE

Le projet est opérationnel pour toutes les structures, toutes options confondues et ce, de façon très anticipée par rapport au planning prévisionnel.

Trois choix politiques encore en suspens ont été validés comme suit :

- De par les nouveaux statuts, les clubs n'auront plus l'autorisation de délivrer des licences élèves
- Les écoles seront mises d'office en régime contrôlé avec validation
- Les clubs qui n'ont pas encore fait part à la FFVL de leur choix quant à la prise de licence en ligne, seront mis, par défaut, en régime contrôlé.

SITE INTERNET

Le rapport réalisé par Brigitte a permis de mettre en évidence des problèmes liés à la densité de l'information et aux lacunes constatées dans les sites de disciplines concernant l'actualisation des données.

La réunion de travail du 3 octobre a confirmé certaines priorités :

- Renforcer l'aspect vendeur du site et une plus grande lisibilité des informations recherchées
- Adoption du principe, sur le site fédéral, d'une page de présentation synthétique de chaque discipline, charge à chaque responsable de fournir ses souhaits d'arborescence
-

Il s'agit donc davantage d'une ré-organisation du site que d'une refonte complète

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 21 JUIN 2008

Votée à l'unanimité

AFFILIATIONS

L'examen est reporté au comité directeur du mois de décembre, après la tenue de la commission des labels, de manière à faire une mise au point générale. Par ailleurs, trois nouveaux clubs se sont affiliés récemment.

DIVERS

- Surclassement kite : est évoqué le projet de l'expédition d'une attestation en début d'année .
- Ligue de la Réunion : les participants ont pris connaissance du contenu de la lettre jointe à l'ordre du jour

Les débats se terminent à 17 h 30

Le prochain comité directeur est fixé au samedi 6 décembre 2008 à Lyon.